

DÉLIBÉRATION N°2026/06/13

Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six le 16 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur VIOLA Laurent, Maire,

Etaient présents : Laurent VIOLA / Daniel ROLLAND / Céline TURPIN / Claude-Alain WAMBA / Virginie SASSIN / Xavier EUVERTE / Nadine NAHAS / Cinthia CARLIER / Laurent DAIME / Véronique TÊTEFORT / Fabrice SPECQUE / Céline CARTIER / Gwenaëlle BRAULT / François AMIOT / Frédéric DÉTAVE / Claude WOZNIAC-LECLERCQ / Jean-Michel MAZET / Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Estelle SUEUR

Etaient absents : Mathieu GUÉRIDON (pouvoir à Céline CARTIER) / Yves BLANCHARD (pouvoir à Frédéric DÉTAVE) / Anna SCALA (pouvoir à Virginie SASSIN) / Nadia AMAR (pouvoir à Claude WOZNIAC-LECLERCQ) / Laétitia LAHORTE (Pouvoir à Daniel ROLLAND) / Sylvie POYÉ (pouvoir à Frédéric BESSET) / Christelle TERRE (pouvoir à Laurent TARASSI)

Secrétaire de séance : Céline CARTIER

En exercice : 27

Présents : 20

Procurations : 7

Votants : 27

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer des postes à la suite du départ en retraite d'un professeur de l'école des arts,

Considérant la nécessité de créer un poste à temps non complet pour la nomination d'un agent à la suite de la réussite au concours de Rédacteur Territorial,

Considérant la nécessité d'ajuster les temps d'emploi des assistants d'enseignements artistiques en fonction des inscriptions de l'école des arts et des interventions en milieu scolaire,

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Nombre	Grade	Temps emploi	CAT	Service	Effet
Création					
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	3/20h	B	Culture - Violoncelle	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	5.21/20h	B	Culture - Violon	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	7.95/20h	B	Culture - Piano	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	5.21/20h	B	Culture - Théâtre	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	16.01/20h	B	Culture - Guitare	01/09/26
1	Rédacteur	28/35h	B	Communication	01/12/26

Suppression					
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	12/20h	B	Culture – Violon / Violoncelle / Orchestre	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	7.57/20h	B	Culture - Piano	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	4.47/20h	B	Culture - Théâtre	01/09/26
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	18.62/20h	B	Culture - Guitare	01/09/26

Conformément aux mouvements du tableau complet des effectifs joint en annexe de cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 16 juin 2026

Date de la convocation le 10 juin 2026

Le secrétaire de séance,



Céline CARTIER



Le Maire,



Laurent VIOLA